



HAL
open science

Licence Musicologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Musicologie. 2017, Université de Strasbourg. hceres-02027076

HAL Id: hceres-02027076

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027076>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Musicologie

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 12 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Musicologie* proposée par le département de Musique de la faculté des Arts de l'Université de Strasbourg se décline sous la forme d'une triple spécialisation : parcours *Musique et musicologie (MM)*, à vocation d'enseignement et de recherche ; un parcours à vocation plus pré professionnalisante : *Composition et interprétation musicale (CIM)*, il s'agit d'un cursus intégré en partenariat avec l'Académie supérieure de musique de Strasbourg, ainsi qu'un parcours *Musiques actuelles* relativement récemment mis en place (2013).

Analyse

Objectifs

L'offre de formation est diversifiée, avec ses trois parcours : *Musique et musicologie (MM)*, cursus généraliste en musicologie ; *Composition et interprétation musicale (CIM)*, cursus intégré en partenariat avec l'Académie supérieure de musique de Strasbourg (département musique de la Haute école des arts du Rhin (HEAR) permettant aux étudiants d'obtenir la licence universitaire couplée au diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM) ; *Musiques actuelles*, récemment mis en place. Toutes ces formations démontrent la capacité d'ouverture et d'innovation de l'équipe pédagogique.

La création récente du parcours *Musiques actuelles* qui tente de toucher une cible plus diversifiée, en prise avec les nouveaux outils et la question managériale ou entrepreneuriale de l'industrie musicale, est une proposition très intéressante. Cependant, les objectifs, en termes d'insertion professionnelle, restent flous. On peut se demander si la volonté d'accentuer les débouchés de ces musiques vers l'enseignement, voire la recherche, est bien réaliste. D'autant que le dossier relève que plusieurs étudiants sont inscrits dans un cursus qui ne correspond pas à leurs objectifs professionnels, se déclarant « souvent attirés par le monde du show business », tandis qu'une seule étudiante souhaite poursuivre en master enseignement. Il est donc encore trop tôt pour mesurer l'impact de cette formation et son opportunité, du moins sous cette forme. On peut se demander si elle n'aurait pas pu constituer un module, optionnellement accessible à tous les étudiants dans les différents cursus, puis se déployer en master spécifique (si l'on considère qu'elle ne peut s'envisager sans pré requis) ou bien revendiquer pleinement sa dimension de licence professionnelle.

L'objectif de prétendre à des formations telles qu'ingénieur du son ou technicien est décalé par rapport au cursus d'études, même si un étudiant a poursuivi un cursus complémentaire dans ce sens, ce qu'il faudrait alors préciser. De la même manière, les débouchés indiqués (« possibles et constatés ») impliquent tous des certifications complémentaires, souvent lourdes, ce dont les étudiants doivent à l'évidence pouvoir être conscients, dès le stade des pré-inscriptions et inscriptions.

Organisation
<p>Les attendus d'une formation en musicologie sont bien présents, l'assise des enseignements est solide et sans manque apparent, fonctionnant sur une riche mutualisation de certains enseignements entre les trois parcours.</p> <p>Il faut saluer la collaboration avec l'HEAR qui fournit aux jeunes instrumentistes la possibilité d'un diplôme universitaire conjoint au DNSPM, dans une perspective tant de consolidation des acquis que de réorientation future. La formation a su dialoguer avec des partenaires présents de longue date sur le territoire lors de la mise en œuvre de ce dispositif de double diplômation.</p> <p>Cependant, un malaise semble avéré dans le partenariat entre ces deux établissements. Les intérêts réciproques à ce partenariat ne sont pas toujours mesurés par les étudiants eux-mêmes. L'Université elle-même est insatisfaite de la répartition des points de crédit européens (ECTS) et signale un problème de ratio défavorable à son égard entre les cours à l'Université et ceux de l'Académie supérieure de musique. Il semble donc que l'équilibre est encore à trouver entre ces deux institutions, ce dont témoigne le malaise exprimé par certains étudiants dans le cadre des travaux du conseil de perfectionnement.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation utilise le riche potentiel de la région Grand Est. Ayant cartographié son environnement, elle présente une belle cohérence dans le cadre du schéma licence/master/doctorat.</p> <p>La présence de professionnels, en particulier dans les parcours <i>Musiques actuelles</i> et <i>CIM</i>, est un autre point positif.</p> <p>On peut se demander pourquoi la collaboration avec le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Strasbourg se limite à son seul cycle supérieur, certains enseignements initiaux de culture musicale, voire de formation musicale, du CRR pouvant également se prêter à des partenariats, comme c'est le cas ailleurs. Une telle collaboration permettrait de résoudre les problèmes de mise à niveau relevés pour les étudiants entrants, tout en résolvant les problèmes croissants de coût liés à une double inscription université/CRR.</p> <p>La dimension des échanges internationaux paraît encore frileuse, en particulier avec l'Allemagne, ce qui est un évident paradoxe.</p>
Équipe pédagogique
<p>L'équipe est riche et diverse avec un taux correct d'encadrement. Sa dimension internationale est particulièrement bienvenue dans une région comme celle-ci. La part des professionnels y est importante, en particulier sur le parcours <i>Musiques actuelles</i>. On constate un souci d'équilibre entre professionnels et personnel enseignant académique sur l'ensemble du cursus. Les interventions extérieures paraissent en lien direct avec les cœurs de métiers.</p> <p>L'équipe donne par ailleurs le sentiment d'être très réflexive, les enseignants paraissant en constant questionnement, et soucieuse d'apporter des réponses aux difficultés se présentant.</p> <p>Le manque d'un enseignant spécialisé dans les disciplines histoire et analyse du parcours <i>Musiques actuelles</i> est marqué et regretté. Il devrait être pallié d'urgence.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Le fait qu'ait été mise en place une démarche de suivi efficace de l'ensemble des diplômés de la licence est très favorable. Cette démarche donne un panorama précis du devenir professionnel des 43 diplômés de 2014 et 2015, lequel n'est pas nécessairement fait pour être professionnalisant. Il n'a laissé dans l'ombre que le parcours de cinq d'entre eux. Trois orientations se dessinent : majoritaire, celle des étudiants qui poursuivent en master d'enseignement (12 étudiants) ou en formation d'intervenants (Centre de formation des musiciens intervenant (CFMI) et Centre de formation des enseignants de la danse et de la musique (CEFEDM), deux étudiants) ; ceux enfin qui s'orientent vers les conservatoires français ou étrangers (quatre étudiants). On note trois sorties professionnelles directes à l'issue de la licence.</p> <p>La réussite de sept étudiants au CAPES est encourageante. Le nombre d'entrée en master enseignement est également favorable, mais peut montrer que la licence ne permet que rarement de se faire une idée d'un devenir professionnel, échéance que le master peut seulement repousser. Les échecs semblent encore relativement importants à ce niveau (entre un tiers et un quart des effectifs pour les années 2014 et 2015), quoique moindre qu'en première année de licence (L1), et l'on ne connaît pas toujours le devenir ultérieur de ces étudiants. On note une seule orientation vers un master recherche, ce qui est très peu.</p> <p>Le taux d'échec en L1 est très préoccupant (proche de 50 % pour les années 2014 et 2015). Il est probable qu'il ne touche pas spécifiquement l'Université de Strasbourg, ce qui n'empêche pas celle-ci de chercher des solutions à son niveau. Il est très regrettable et incompréhensible que l'initiative d'échanges envers les professeurs de musique des lycées de la région soit restée infructueuse. Celle-ci devrait être néanmoins repensée et relancée.</p> <p>Malgré des efforts en ce sens, le manque de capacité à mesurer le devenir effectif des étudiants en cas d'échec ou même de réorientation, demeure inquiétant. Le dossier indique « il n'existe aucun dispositif de l'Université pour suivre les étudiants de licence ». Le « <i>coaching</i> » prévu paraît une bonne initiative à suivre.</p>

Place de la recherche
<p>La recherche n'est évidemment pas majoritaire à ce niveau de formation d'autant que la filière enseignement reste la plus professionnellement attractive, pour le parcours <i>MM</i> en particulier. L'ouverture au Groupe de recherches expérimentales sur l'acte musical (GREAM) et à l'Académie supérieure de musique, qui peut permettre de combiner interprétation et recherche, est certainement une possibilité importante. L'ouverture aux étudiants de tous les événements organisés par ces deux institutions constitue un autre point positif de ce partenariat.</p> <p>Il faut encourager le projet prévu, dans la maquette pédagogique de 2018, d'une initiation à la recherche, qui pourrait par exemple se déployer sous forme de projet collectif pour les étudiants. Il paraît moins évident d'encourager les étudiants du parcours <i>Musiques actuelles</i> dans cette direction, d'autant que l'absence d'enseignant spécialisé d'histoire ou d'analyse dans cette discipline ne peut que se faire sentir.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Le niveau d'insertion professionnelle reste très limité à ce niveau d'étude.</p> <p>La tenue d'un forum des métiers de la musique, organisé pour la première fois en 2016 grâce au concours de l>IDEX (Initiatives d'excellence), est une initiative remarquable. Ces journées servent également de creuset pour les étudiants qui trouvent des interlocuteurs potentiels en vue de leurs stages.</p> <p>Pour le parcours <i>Musiques actuelles</i>, les liens privilégiés avec la Fédération Hiéro à Strasbourg, regroupant une vingtaine d'associations et des collectifs, sont déterminants en vue d'opérer la projection professionnelle des étudiants. On y retrouve à la fois des organisateurs de concerts et de festivals ainsi que des structures s'occupant de l'accompagnement d'artistes (labels, management, <i>booking</i>).</p> <p>Les points évoqués dans le dossier quant à la professionnalisation sont généreux mais restent vagues. Un point favorable à développer est celui des stages, qui semblent avoir pris une dimension importante et susciter une réflexion.</p>
Place des projets et des stages
<p>L'équipe échange avec les étudiants sur les périodes les plus adaptées aux stages, et en particulier sur les périodes d'été, ce qui atteste de sa souplesse.</p> <p>Le caractère obligatoire du stage, qui est ici la règle, est de nature à répondre à ce volet de la professionnalisation dans le champ d'activités des parcours concernés. Le milieu musical très foisonnant de la région Grand Est permet en effet d'engager des partenariats de stages variés.</p> <p>Le projet d'intensifier les rencontres avec les professionnels sous forme de <i>Speed-dating</i> peut représenter une piste, parmi d'autres.</p>
Place de l'international
<p>Le partenariat avec l'Académie supérieure de musique a permis un élargissement des interlocuteurs de grande qualité à l'international, entre autres sur des <i>master class</i>.</p> <p>La composition très diversifiée de l'équipe au plan international est un atout supplémentaire, permettant d'étoffer et de diversifier les enseignements du fait des cultures et des formations initiales spécifiques. En revanche, les échanges à l'international, pour les étudiants, sont encore faibles au niveau de la licence : tant pour l'accueil d'étudiants étrangers (de un à trois selon les années) que pour l'envoi d'étudiants à l'étranger (de un à deux, principalement en Angleterre).</p> <p>Les relations avec l'Allemagne paraissent paradoxalement peu satisfaisantes à ce jour, l'Université ne semblant guère bénéficier de sa proximité géographique, culturelle et linguistique. Des visites mutuelles et des projets partagés avec différentes structures allemandes de proximité, sous forme de <i>workshop</i>, pourraient étayer ses manques en amont, indépendamment de la structuration du master <i>Musique électronique et arts du numérique</i> de l'Université de Strasbourg avec la Musikhochschule de Karlsruhe, dont la mise en œuvre connaît par ailleurs des difficultés. Un effort important devrait également être apporté quant à l'acquisition de la langue et de la tradition musicale et musicologique allemande, dont on sait la richesse.</p> <p>De manière générale, les échanges internationaux semblent rester faibles, même en Europe (les difficultés pour d'autres continents sont plus facilement compréhensibles, surtout à ce stade des études). Il serait essentiel de les développer.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>L'équipe a déployé une grande énergie à mettre en place des dispositifs d'accompagnement des étudiants en défaut de pratique ou de culture musicale lors du recrutement : journées d'initiation, grande diversité de tutorats, etc. Le revers de cette option, et en particulier de l'absence de test sélectif, est probablement le taux d'échec qui demeure très important, tant à l'issue de la L1 (50 %) que de la troisième année de licence (L3).</p> <p>L'information en amont (lycées, conservatoires, etc.), même si elle se heurte parfois à des difficultés de mise en œuvre, devrait être maintenue et développée afin de sensibiliser les lycéens à la réalité des formations universitaires, à leur</p>

<p>complémentarité possible avec l'univers des conservatoires, pour ceux ayant déjà une pratique et une culture musicale développée mais aussi, pour ceux ayant le moins de prérequis, aux exigences musicales impliquées par de telles études, et à la réalité des débouchés professionnels.</p> <p>Concernant le déséquilibre signalé entre le niveau des étudiants à l'entrée en parcours <i>Musiques actuelles</i>, comme parfois en <i>MM</i>, on peut douter que la solution d'un « stage intensif de deux demi-journées » soit à la mesure du problème. Le tutorat, évoqué pour certaines disciplines pourrait figurer une solution plus adaptée, à condition de rester effectif sur une durée suffisante.</p> <p>La communication avec les étudiants semble ne pas toujours fonctionner. Ainsi l'équipe souligne le hiatus entre les outils et contenus fournis par la plateforme <i>Moodle</i> et le peu d'utilisation effective qui en est faite.</p> <p>Le rapport indique globalement que le lycée est responsable des mauvaises habitudes déplorées chez certains étudiants, ce qui permettrait d'expliquer en partie le taux d'échec, mais sans infirmer ces analyses, il lui incombe de faire passer la communication sur ces outils et leur utilisation, afin de parvenir à faire entrer ceux-ci dans les mœurs.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les modalités d'enseignement constituent un ensemble de points très positifs : une écoute et des adaptations possibles pour les doubles cursus, les étudiants salariés, les chargés de famille ; l'existence d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).</p> <p>La place du numérique est pleinement envisagée dans le cursus et fait logiquement l'objet d'une attention spécifique quand il est l'instrument de la production musicale au sein des musiques actuelles. L'effort a porté sur l'acquisition d'instruments numériques, la mise à disposition de logiciels (Finale) et les cours dédiés.</p> <p>Des problèmes de fonctionnement sont cependant notés dans le dossier : dégradation des salles, matériel inopérant, etc., que l'équipe dit avoir à cœur de résoudre. Le partage de certains locaux semble problématique et des moyens plus importants devraient être adoptés pour accompagner le développement de ces techniques, dans toutes les spécialités.</p> <p>La mise en place de la plateforme <i>Moodle</i> est un point très favorable, mais les résultats restant décevants, une politique plus volontariste devrait être adoptée auprès des enseignants comme des étudiants.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'évaluation des étudiants s'effectue par le biais du contrôle continu, avec un jury à parité pour le parcours <i>CIM</i>.</p> <p>Il se dégage des dispositifs une capacité de souplesse de l'équipe pédagogique : possibilités de rattrapages, souci d'un calendrier et d'un rythme d'examens qui puissent être suivi par les étudiants salariés. Le conseil de perfectionnement témoigne de l'écoute de l'équipe, à la fois pour se doter des meilleurs outils (<i>Moodle</i> là encore) et pour prendre autant que possible en compte les préoccupations des étudiants.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est difficile à évaluer. La question du « livret d'apprentissage » est évacuée rapidement dans le dossier (« Le département ne met pas en place un livret d'apprentissage ») : on peut se demander s'il existe un livret de cours ou un document individualisé pour chaque étudiant. La phrase « les objectifs sont relativement clairs » peut laisser dubitatif.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>La question a largement progressé depuis les observations de la précédente évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). L'équipe a pris à bras le corps cette question, laissée en suspens lors de la dernière évaluation. Le conseil de perfectionnement, utilisé comme un véritable outil d'amélioration et d'ajustement de la formation, et le travail détaillé sur les 43 diplômés de licence permettent de se faire une idée précise du devenir d'une partie des étudiants, même si plusieurs restent non documentés. Il serait souhaitable que démarche se poursuive au niveau du master. Il ne semble pas que les investigations soient aussi poussées au niveau des échecs ou des reconversions, ce qui est dommage.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>La mise en place du conseil de perfectionnement est riche et utilisée véritablement en conformité avec ses objectifs. La présence des étudiants, indispensable, est également actée. Ce conseil effectue un travail remarquable, vraiment à l'écoute des questions étudiantes, et soucieux de résoudre les problèmes, minimes comme majeurs.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Qualité, dynamisme, implication, ouverture internationale et scientifique de l'équipe.
- Création du parcours *Composition et interprétation musicale (CIM)* en partage avec l'Académie supérieure de musique, de niveau national.
- Intérêt de la création du parcours *Musiques actuelles*.
- Importance des outils numériques : instruments, logiciels.
- Mise en œuvre d'un suivi volontariste des étudiants (tutorats).
- Mise en place d'un suivi précis du devenir professionnel et de l'insertion professionnelle des diplômés.

Points faibles :

- Difficulté de remédiation des étudiants faibles à l'entrée en L1, persistance de forts taux d'échec, en particulier en L1.
- Insuffisance d'informations en amont sur les contenus comme sur les perspectives professionnelles (documents communiqués bien trop optimistes).
- Difficultés d'équilibrage dans l'interaction avec l'Académie supérieure de musique.
- Inadéquation entre les objectifs affichés comme professionnalisants et les représentations et objectifs des étudiants inscrits dans le parcours *Musiques actuelles*. La volonté de l'Université d'orienter ces étudiants vers l'enseignement, voire la recherche, apparaît en contradiction avec l'absence d'enseignement théorique dans la discipline, aussi bien qu'avec les possibilités actuelles du métier.
- Faiblesse des échanges internationaux pour les étudiants.

Avis global et recommandations :

Un rééquilibrage des enseignements pratiques et théoriques dans le parcours *CIM* est à trouver. Une meilleure communication entre les étudiants, jouant sur les cours mutualisés, est également à trouver pour les trois parcours. Ainsi, un meilleur accès des cours du parcours *CIM* aux étudiants des autres cursus devrait être mis en place.

Le renforcement des tutorats et des stages devrait être envisagé. La dimension internationale (échanges Erasmus, stages, etc.) mériterait d'être développée, avec l'Allemagne en particulier.

Les missions et objectifs du parcours *Musiques actuelles* seraient à définir plus précisément. Une information plus réaliste au sujet des perspectives professionnelles serait souhaitable, ainsi que la nécessité de coupler ce cycle d'études à d'autres spécialisations au niveau du master. Si l'aspect recherche devrait être développé dans cette filière, il est impératif d'obtenir un enseignement théorique dans la discipline et aussi des procédures spécifiques de mise à niveau, tant techniques que culturelles et méthodologiques, pour les étudiants de ce cursus. Un partenariat avec la formation initiale du CRR de Strasbourg pourrait être envisagée. Le diplôme gagnerait peut-être à être repensé dans la direction d'une licence professionnelle.

Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Licence

Mention : *Musicologie*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr